

Nouveaux rangements salariaux à la suite des travaux de classification concernant la lettre d'intention numéro 3 depuis la sanction des directives au 1^{er} octobre 2024.

CORPS/CLASSE	RANGEMENT*
• Auxiliaire administratif	• Rangement 4
• Agent de soutien administratif	• Rangement 10
• Agent principal de soutien administratif	• Rangement 12
• Agent de soutien à la clientèle	• Rangement 11
• Agent principal de soutien à la clientèle	• Rangement 13
• Agent en prestations sociales	• Rangement 15
• Agent principal en prestations sociales	• Rangement 18
• Évaluateur de compétence en conduite routière	• Rangement 11
• Évaluateur principal en compétence en conduite routière	• Rangement 13
• Préposé aux télécommunications	• Rangement 11
• Préposé principal aux télécommunications	• Rangement 13

*Ces échelles de traitement sont établies à partir de la structure salariale découlant de la ronde de négociation 2020-2023